



Section de la Nièvre

Bourse du travail
Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tel: 0386611860 Fax: 0386215374
Mel: snes-nievre@dijon.snes.edu

CIRCULAIRE N°2

SOMMAIRE

- § Mutations inter : réunion d'information
- § Retraite : la promulgation ne clôt pas le débat
- § Réforme du Lycée en STI et STL
- § Annexe : Affiche mutation inter.

MUTATIONS INTER : RÉUNION D'INFORMATION

Le SNES Nièvre organise une réunion d'information dans les locaux de la FSU au premier étage de la Bourse du travail (Bd Pierre de Coubertin, Nevers) sur le mouvement inter le :

Mercredi 24 novembre à 15 h

(présence de plusieurs commissaires paritaires du SNES)

Cette réunion sera suivie d'entretiens personnalisés. Le SNES Nièvre organise aussi une réunion spéciale stagiaires le 30 novembre et des permanences (*voir sur notre site ou sur l'affiche jointe*).

RETRAITE : LA PROMULGATION NE CLÔT PAS LE DÉBAT

Dès l'avis du conseil constitutionnel connu, le gouvernement s'est empressé de promulguer la loi sur les retraites comme s'il cherchait à tourner une page catastrophique de son action. Mais cette promulgation ne saurait clore notre bataille contre cette loi qui reste inacceptable et qui devra être abrogée sur de nombreux points : bornes d'âges, mode de financement.... **Nous continuerons de combattre cette loi, notamment le 23 novembre 2010.**

RÉFORME DES LYCÉES EN STI ET STL

La réforme des lycées sévit dès cette année en seconde avec la baisse des horaires disciplinaires, un accompagnement personnalisé dont la mise en place est chaotique dans de nombreux établissements, la plupart des enseignements d'exploration réduits à la portion congrue et une inflation des réunions de concertation pour certains enseignements ou accompagnement.

La réforme est annoncée en première pour la rentrée 2011 où elle produira des suppressions de postes et des classes surchargées en première générale, mais aura des conséquences bien pire en série STI et STL (la réforme des ST2S et STG est prévue l'année suivante). Dans les filières STI et STL, non seulement le principe dévastateur du tronc commun que nous avons déjà dénoncé pour la filière générale est repris, comme celui de la remise en cause des dédoublements. Mais dans ces filières, la réforme va encore plus loin en réduisant le nombre de bacs, en faisant disparaître des disciplines comme la physique appliquée (remplacée par les sciences physiques), ou en fusionnant les disciplines propres aux STI. Certains collègues seront contraints de se reconvertir : les professeurs de physique appliquée en professeur de sciences physiques, les professeurs de STI (génie électrique, électrotechnique ou mécanique) en professeur de STI polyvalent ou d'une autre matière. Cela concernera sur les trois ans tous les collègues de ces disciplines sauf ceux qui sont à moins de deux ans de la retraite et ceux de BTS. De plus dans ces disciplines les dédoublements étant importants, les mesures de cartes scolaires seront très nombreuses et pourraient atteindre éventuellement des collègues de sciences physiques. Enfin, en filière STI qui devient STI2D, la logique de bacs technologiques en prise directe avec l'industrie semble abandonné au profit d'une logique de bac généraliste à coloration industrielle vague : architecture, éco-conception, ...

Le SNES organise **un stage syndical à Dijon le 14 décembre** (voir sur le site académique pour les modalités avant le 14 novembre) à destination des collègues de STI (pensez à signer sur le site académique pour défendre les STI sur le site académique).

Bien cordialement,
Le Secrétariat Départemental : Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET